



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Direction des travaux de rénovation de l'Élysée

Question écrite n° 16797

Texte de la question

M. Louis Aliot attire l'attention de M. le ministre de la culture sur les travaux de rénovation de l'Élysée. Vendredi 2 février 2019, l'Élysée dévoilait des photographies de la salle des fêtes rénovée, au terme de deux mois de travaux. Plusieurs tapisseries des Gobelins, dont certaines étaient accrochées depuis plus de quatre décennies, ont disparu des murs, de même que les rideaux et la moquette rouge empire. Dirigés par le Mobilier national, les travaux ont coûté 500 000 euros, dont 350 000 euros pris en charge par le budget du service d'aménagement et de conservation des résidences présidentielles (2,5 millions d'euros par an sur un budget total de 103 millions d'euros pour l'Élysée). Les choix esthétiques qui ont présidé à ces rénovations constantes, qui s'ajoutent à celles menées dans d'autres pièces dont les photos ont été depuis diffusées, suscitent incompréhensions et moqueries de la part de nombre de citoyens. Par souci d'économie, François Hollande n'avait que peu ou pas touché à la décoration de l'Élysée. Du reste, des articles de presse font état d'une intervention directe de l'épouse du Président, Mme Brigitte Macron, dans la direction et la gestion de ces travaux de rénovation. Il lui demande en vertu de quels textes de lois l'épouse du Président en exercice a qualité à présider à la rénovation de monuments historiques appartenant à l'État, par conséquent au peuple français.

Données clés

Auteur : [M. Louis Aliot](#)

Circonscription : Pyrénées-Orientales (2^e circonscription) - Non inscrit

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 16797

Rubrique : État

Ministère interrogé : [Culture](#)

Ministère attributaire : [Culture](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [12 février 2019](#), page 1256

Question retirée le : 1er septembre 2020 (Fin de mandat)